



**Communiqué de presse**

Vendredi 21 avril 2023

## **Polluants organiques persistants : la Ville de Paris appelle à poursuivre les investigations afin d'identifier l'origine de cette pollution et les risques d'exposition**

**Ce mardi 18 avril, l'Agence régionale de santé Ile-de-France a publié les premiers résultats d'une étude régionale des teneurs en polluants organiques persistants dans l'environnement urbain, menée à la suite des résultats de la recherche en biosurveillance menée par la Fondation ToxicoWatch pour le compte du Collectif 3R à Paris / Ivry-sur-Seine.**

Ces résultats mettent en évidence une concentration de polluants organiques persistants (dioxines, furanes, PCB) supérieure aux normes dans les sols et dans des œufs de 21 poulaillers urbains domestiques sur les 25 sites étudiés, ce qui pourrait suggérer la présence potentielle de ces polluants dans l'ensemble de l'environnement urbain sans exclure des causes liées à l'incinération. A Paris, il s'agit de six sites pour lesquels les résultats sont non conformes à la réglementation européenne.

Face aux risques pour la santé humaine de ces polluants, la Ville partage la préconisation de l'Agence régionale de santé Ile-de-France de ne pas consommer de produits animaux et d'œufs de production domestique non contrôlée, sur l'ensemble de la région francilienne, de façon conservatoire et prudentielle. Nous avons pris soin de prévenir les mairies d'arrondissements ainsi que les structures de l'agriculture urbaine concernées.

La Ville poursuit sa collaboration avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France, fait appel à l'expertise de l'Anses en partenariat avec les associations mobilisées afin de caractériser le risque d'exposition de la population à ces polluants et d'agir en conséquence. Elle appelle à réunir dans un comité de crise ces acteurs dans de brefs délais.

Afin de préciser la contamination passée et présente de l'environnement par ces polluants, la Ville appelle à poursuivre les investigations afin d'identifier l'origine de cette pollution, ainsi qu'à évaluer les dysfonctionnements éventuels d'installations contrôlées, notamment les

incinérateurs franciliens, qui auraient pu émettre ces polluants. La Ville suivra avec intérêt les résultats définitifs de l'étude de l'ARS et souhaite que ces investigations soient complétées par la recherche des causes, notamment par une analyse des rejets de dioxines dans les cheminées des incinérateurs.

Contact presse :

Service de presse - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) - 01.42.76.49.61